

## **Le Grenelle, soit : mais avant lui ? Comment une originalité exige d'intégrer aux mesures les travaux existants, non de les citer pour mémoire**

*13 novembre 2007 par Jean-Claude Diébolt*

La rubrique est motivée par l'étonnement provoqué par l'installation du Grenelle : exécutée au galop, en pratiquant unilatéralement des nominations aléatoires de participants invités, en entretenant le flou sur les thématiques abordées ou refusées, et en laissant dans une obscurité tout aussi épaisse le devenir législatif, administratif, budgétaire, des mesures qui résulteraient.

Au milieu de cette hâte, que les déclarations officielles estiment être de la « nouveauté », une seule initiative novatrice nous paraît à retenir, que notre méthodologie d'analyse sur les innovations –voir notre « Offre » sur le site- classe dans le « pionnier » : faire se rencontrer les Collèges patronal, syndical, associatif, territorial, étatique, jamais encore sollicités ensemble dans le cadre d'une négociation d'envergure où se situe le Grenelle.

En revanche, nous jugeons que le « nouveau » appartient à l'apparition d'émergences, autres que des innovations, celles-ci engageant des transformations structurelles à portée collective : conformément aux utilisations du mot « nouveauté » que répandent les messages publicitaires, l'usage présent indique qu'on a affaire à de l'inédit, du jamais vu, mais sans préjuger d'une dimension de renouvellement par les contenus d'actions.

Si le gouvernement et le MEDAD avaient choisi d'engager un Grenelle dans une voie de démocratisation novatrice, un critère décisif en ce sens aurait consisté à unir le cooptatif qu'il a exclusivement utilisé, avec le représentatif, qui n'a été que très partiellement présent par le biais de quelques membres d'assemblées territoriales –une seule étant d'ailleurs élues par suffrages directs, les autres résultant de désignations. Construire une innovation politique qui réponde à notre concept d' « originalité » exigeait de prévoir avec précision comment les groupes du Grenelle au MEDAD communiquaient avec les 2 assemblées électives, Parlement et Sénat, mais aussi avec une série d'autres organismes, et d'abord le Conseil Economique et Social, en charge de définir et de contrôler les déroulements de programmes nationaux sur les questions mises à discussion au Grenelle.

Le MEDAD a accompagné la sortie des rapports et synthèses des groupes de travail, de la double publication de bibliographies, générale et particulières, et des documents figurant dans son Centre de ressources. On ignore si et dans quelle mesure les collègues d'acteurs au Grenelle y ont recouru ; notre questionnement, auxquels répondent les pièces jointes aux textes de cette rubrique, est tourné vers le sort réservé aux décisions déjà prises et qui engagent la France, sur son territoire et vis à vis de l'Europe. En effet, les mesures préparées par le Grenelle du MEDAD sont-elles compatibles, harmonisées, en totalité et en partie, avec les plans spécifiques –climat, santé, biodiversité, etc.- déjà votés et financés, jusqu'en 2013 pour la plupart ? Dans le cas où des divergences seraient introduites, des procédures de révision ont-elles été prévues ?

Reste l'aspect participatif d'un processus démocratique : le Grenelle du MEDAD a prévu sa deuxième phase en vue d'introduire des éléments de participation. Toutefois, les quelques réunions décentralisées, ainsi que le forum gouvernemental ouvert sur le site Internet, représentent deux espaces nettement insuffisants, eu égard à la population des citoyens que les thèmes du Grenelle concernent et interpellent en plein. Des milliers d'assistants aux rencontres en régions, et environ 150 000 contributions collectées sur le forum : ces quantités sont très éloignées de millions de Français à faire s'exprimer, et ignorent la multiplication des contributions isolées ou de réseaux d'acteurs civils ; et un échange démocratique n'a rien à voir avec un sondage d'opinion...

C'est pourquoi nous nous efforçons d'opérer un rapprochement entre les documents disponibles qui résultent de ces ébauches de participation civique aux débats et les textes issus des groupes de travail : ce travail d'information et de réflexion prolonge la rubrique «Groupes de mesures et besoins », visant à établir jusqu'à quel point et sur quels enjeux de société ce Grenelle traduit ou non ce que pensent les citoyens.

Par cette volonté de replacer l'originalité démocratique au cœur des problèmes et difficultés encore irrésolues qu'elle génère, nous tenons à alerter sur l'échelle de la nation que la gouvernance politique se doit d'affronter : bien au-delà de la « pipolisation », des plateaux et antennes médiatiques, des slogans et clichés dérisoires, espaces publics mis en place depuis quelques décennies, qui s'accroissent en excluant d'autant plus la citoyenneté en attente d'expression. Ce chantier devait figurer au premier rang des discussions dans le Groupe 5 sur la gouvernance... Le défaut d'interrogation sur les exigences actuelles de nos sociétés complexes et plongées dans les gigantismes de la mondialisation, fait comprendre notre entreprise des 4 Chemins : pourquoi avoir prévu autant de rubriques, et chacune d'elles avec une aussi intense densité de propos, un approfondissement aussi accentué des données collectées...